Copyright FRAD61

Ce Registre contenant soixante feuillets a été coté et paraphé par nous Conseiller du Roy Lieutenant Général au Siège de Alençon pour servir au mariage et sépultures des habitants de la Paroisse de Saint Germain de Valençay 1749 Ce Jourd'hui huit Janvier mil sept cent quarante neuf a été coté et paraphé par nous Conseiller du Roy Lieutenant Général au Siège de Alençon pour servir au mariage et sépultures des habitants de la Paroisse de Saint Germain de Valençay

Le Pouisaye

paraphé par nous Conseiller du Roy Lieutenant Général au Siège de Alençon pour servir au mariage et sépultures des habitants de la Paroisse de Saint Germain de Valençay 1742 Ce

1720

ALENCON

Delaunay

Huit janvier mil sept cent vingt un a esté par nous curé soubsigné marié et esposé en face de nostre Sainte mère Eglise aux les Ceremonies ordinaires en pareil cas requises michel montulé fils legitime de feu michel et de marguerite jossier son pere et mere d'une part et de marguerite bigot fille legitime de feu Jean bigot et de Louise huet aussy son pere et mere d'autre part tous deux de cette paroisse apres les annonces et proclamations des bans faites par deux dimanches et festes aux prônes de nostre messe de paroisse sans qu'il nous soit apparu empechement ou opposition audit banc ledit espoux aagé de vingt trois ans ou environ ladite espouse de vingt ans assistez savoir ledit espoux de frere montulé son pere et marguerite jossier sa mere d'une part montulé son frere francois goussellin et jean foucault ses cousins germains ladite espouse de louise huet sa mere jean et nicolas bigot ses freres, pierre thory son cousin catherine goussel sa belle soeur tous parens proches qui ont consenti et assisté audit mariage et tout fait et prononcé de foire mesnagier jean levoder — temoins qui ont signé lesquels ledits thory, goussel foucault mesnagier quand aux autres et les filles parties ont dit et declaré ne sçavoir signer de ce par nous enquis. F. Goussellin Thory

Jean Foucault

Delestre curé

J Mevy